

Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre

Rapport réglementaire



Date : 27 mars 2013

Destinataire : adresse de messagerie climat de la DREAL, climat.rhone-alpes.dreal-rhone-alpes@developpement-durable.gouv.fr

SOMMAIRE

1.	Description de la personne morale	- 3 -
2.	Année de reporting de l'exercice et année de référence	- 3 -
3.	Emissions des Scopes 1 et 2.....	- 3 -
3.1	Emissions directes de GES	- 3 -
3.2	Emissions indirectes de GES	- 3 -
4.	Répartition dans le périmètre organisationnel	- 4 -
5.	Autres émissions indirectes de GES.....	- 4 -
6.	Emissions évitées quantifiées	- 4 -
7.	Eléments d'appréciation sur les incertitudes	- 4 -
8.	Motivations pour l'exclusion des sources et postes d'émissions	- 4 -
9.	Modifications de facteurs d'émissions	- 4 -
10.	Explication de tout recalcul de l'année de référence.....	- 4 -
11.	Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES.....	- 5 -
12.	Plan d'actions et volume de réduction ciblé à 3 ans	- 5 -
13.	Eléments Optionnels.....	- 6 -

1. Description de la personne morale

Raison sociale : ADAPEI du Rhône
Adresse : 75, Cours Albert Thomas 69003 LYON
Nombre d'agents : 1700

Description sommaire de l'activité : Etablissement public, l'ADAPEI du Rhône est au service de la personne en situation de handicap du fait d'une déficience intellectuelle ou mentale prédominante, durable et permanente avec ou sans troubles associés, et particulièrement des personnes sans réponse adaptée.

Mode de consolidation : contrôle opérationnel.

Périmètre organisationnel:

L'ADAPEI du Rhône compte 59 établissements réparti selon quatre filières.

- IME
- ESAT/EA
- MAS/FAM
- FDV/FDH/SAVS/CAJ

IME	Institut médicoéducatif
ESAT	Etablissement et service d'aide travail
EA	Entreprise adaptée
MAS	Maisons d'Accueil Spécialisées
FAM	Foyers d'Accueil Médicalisés
FDV	Foyer de vie
FDH	Foyer d'hébergement
SAVS	Service d'aide par le travail
CAJ	Centre d'accueil de jour

2. Année de reporting de l'exercice et année de référence

Année de reporting : 2011

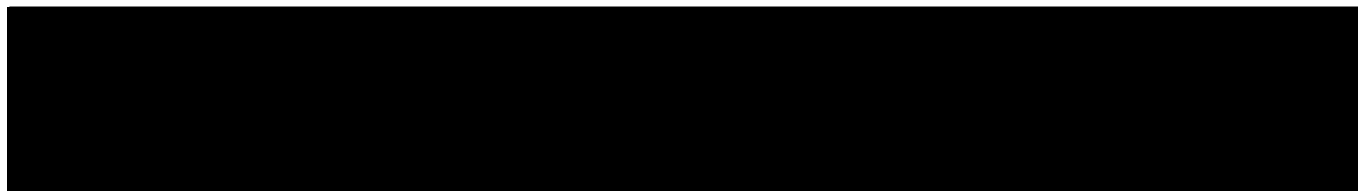
Année de référence : 2011

Expliquer (signaler toute modification du périmètre organisationnel) : non applicable

3. Emissions des Scopes 1 et 2

3868 tCO₂e.

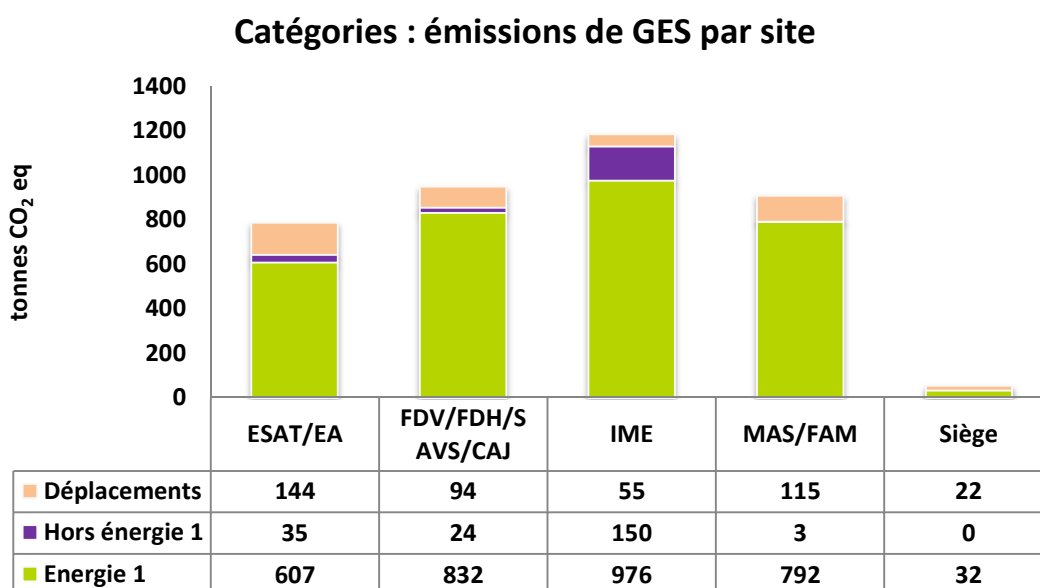
3.1 Emissions directes de GES



3.2 Emissions indirectes de GES

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Emissions de GES			Emissions évitées de GES
			Total (t CO ₂ e)	Incertitude (t CO ₂ e)	% incertitude	Total (t CO ₂ e)
Scope 2 - Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	331	61	18,3%	0
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0	0		0
	Sous total		331	61	18,3%	0

4. Répartition dans le périmètre organisationnel



- Déplacements : sources mobiles de combustion
- Hors énergie = émissions directes fugitives
- Energie : sources fixes de combustion (gaz + fioul) et consommations d'électricité

5. Autres émissions indirectes de GES

Non applicable. Le Scope 3 n'a pas été retenu par l'établissement.

6. Emissions évitées quantifiées

Aucunes.

7. Eléments d'appréciation sur les incertitudes

Voir la colonne « % incertitude » des tableaux précédents.

8. Motivations pour l'exclusion des sources et postes d'émissions

Emissions des procédés hors énergie : l'établissement public ne possède pas de tels procédés sur son périmètre opérationnel.

Emissions indirectes associés à la consommation de chaleur ou froid : l'établissement n'est pas raccordé à un réseau de chauffage urbain.

9. Modifications de facteurs d'émissions

Aucun facteur d'émission modifié.

10. Explication de tout recalcul de l'année de référence

Non applicable.

11. Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES

URL : à compléter

Responsable du suivi : Patrice BRETON

Courriel : pbreton@adapeidurhone.fr

12. Plan d'actions et volume de réduction ciblé à 3 ans

Les principales actions à engager concernent les usages énergétiques notamment la consommation de combustibles fossiles pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.

Des travaux de rénovation sont budgétés et prévus sur un FAM, un IME et un FDH. Après des calculs approximatifs, cela permettrait un gain potentiel de 200 tCO₂e soit 5,2 % du bilan actuel.

Par ailleurs, un calcul de ratios énergétique (KWh énergie primaire / m².an) permet d'identifier d'autres établissements sur lesquels l'effort devra porter en priorité : 3 IME, 2 FAM, 2 FDV/CAJ, 2 FDV/FDH/SAVS/CAJ.

Résumé des actions pour réduire les consommations d'énergie :

- Distinguer les usages énergétiques et connaître leur répartition (chauffage, ECS ...),
- Travaux de rénovation sur le bâti ancien (isolation des toitures, planchers et parois, menuiseries et vitrage, etc.),
- Sensibiliser et mettre en place des bonnes pratiques,
- Systèmes de contrôle et suivi des consommations,
- Etudier la possibilité d'utiliser des énergies renouvelables (solaire thermique, chaufferie biomasse en substitution du fioul...).

Les autres actions envisageables concernent les sources mobiles :

- Inciter l'utilisation des transports en commun sur les territoires de Lyon (intra-muros et périphérie),
- Organiser des sessions de formation à l'éco-conduite,
- Optimiser les déplacements et les tournées (portage de repas...),
- Utiliser des véhicules moins émetteurs (GNV, électrique, Pile à Combustible...).
- Pour les établissements situés dans Lyon et sa périphérie, l'utilisation du transport en commun pourra être incitée.

Au total, on peut estimer que la réalisation de l'ensemble de ces actions permettrait de réduire de 10% les émissions d'ici la publication du prochain bilan.

13. Eléments Optionnels

Les éléments suivants permettent de répondre aux missions du pôle en matière d'évaluation du dispositif.

- Un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ?

Oui Non

si oui, avec quelle méthode ?

- Ce bilan d'émissions de GES a-t-il été réalisé en interne à l'établissement ou par un bureau d'études ?

Interne Bureau d'études

- Coût de l'étude : 4050 € HT
- Durée de l'étude : 5 mois